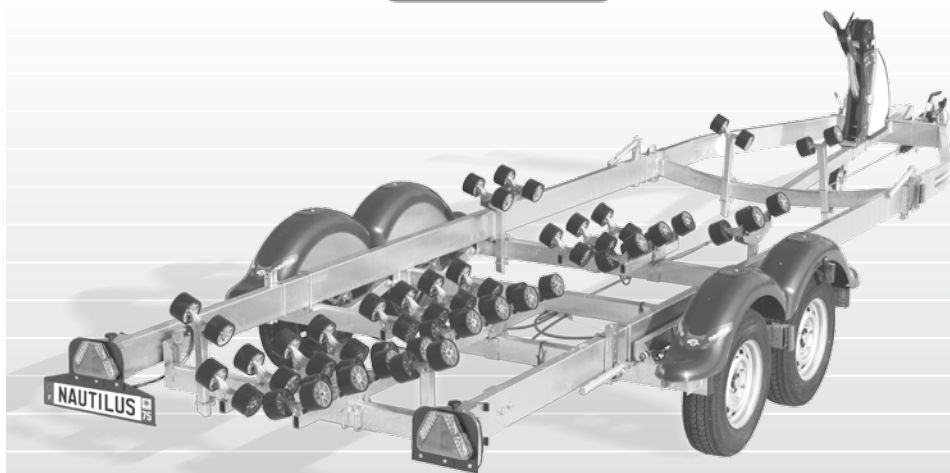


Manuel du Propriétaire Porte-Bateau



océane



Ce Manuel du Propriétaire contient des informations importantes.

Veuillez le lire attentivement afin de vous familiariser rapidement avec votre remorque.

Dans tous les cas, l'utilisateur doit se référer à la dernière version disponible. Les informations contenues dans ce manuel ne se substituent en aucun cas à l'ensemble de la réglementation et ne peuvent engager la responsabilité du constructeur.

Concernant l'entretien, il doit être effectué par un professionnel du réseau de votre remorque : Nautilus, Rocca, Satellite, Océane.

Vous trouverez en fin de ce carnet les fiches de contrôle qui doivent impérativement être remplies par le professionnel du réseau à chaque intervention.

Une utilisation correcte et un entretien régulier de votre remorque sont indispensables pour garantir sa longévité.

En suivant les conseils de ce manuel, vous bénéficierez ainsi de longues années d'utilisation de votre remorque en toute sécurité.

Remarques concernant le présent manuel

Ce manuel est commun à tous les modèles de remorques des marques Nautilus, Rocca Satellite, Océane et couvre la plupart des équipements y compris les options.

Certains équipements sont livrés avec leur propre notice explicative.

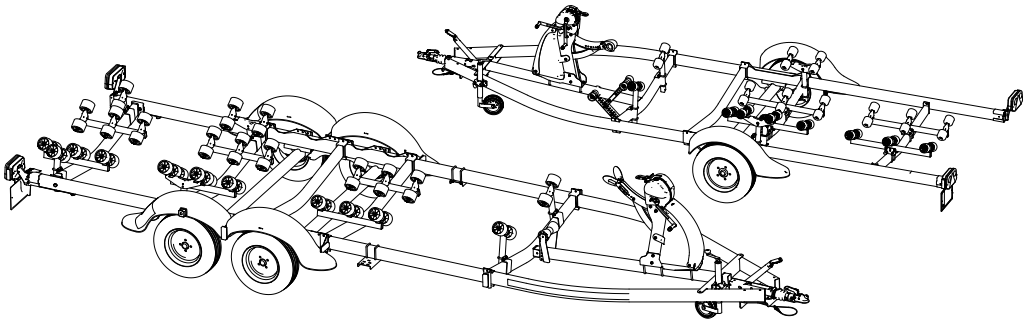
N'oubliez pas d'en prendre connaissance avant de les joindre au présent manuel.

L'ensemble des informations et caractéristiques contenues dans cette brochure est à jour au moment de sa publication.

Toutefois, dans le cadre de notre politique de progrès et d'amélioration continue, nous nous réservons le droit de procéder à tout moment et sans préavis à des modifications.

Si vous vendez votre remorque, n'oubliez pas de remettre ce manuel au nouveau propriétaire. Les informations qu'il contient lui seront également utiles.

RÉGLEMENTATION	04
Normes et conformités - Code de la route - Immatriculation	
Charge utile - Assurance - Permis - Remorque freinée	
CONDUITE	06
Précautions générales	
UTILISATION	07
Informations générales - Arrimage - Accrochage - Décrochage	
Prise électrique - Changement des ampoules	
Signalisation de dépassement de chargement - Plaque à feux	
Réglage remorque - Sortie d'eau	
Mise à l'eau	
Moyeux et freins - Arrimage	
Système d'arrimage QuickFlex	
ENTRETIEN	16
Contrôle annuel	
Moyeux et freins - Roues	
MISE EN SERVICE ET CONTROLE ANNUEL	18
GARANTIE	20
ANNEXE	21
Permis E	



Normes et conformités

Les remorques sont de véritables véhicules routiers. Elles transportent souvent de lourdes charges à grande vitesse sur le domaine public. Elles doivent donc être, en tous points, conformes au code de la route et à la législation européenne.

Eclairage et signalisation

Le chargement ne doit pas dépasser l'arrière de la remorque de plus de 3 m (Art. R.312-21). Le système d'éclairage doit pouvoir se régler de manière à ce qu'il reste visible sous n'importe quel angle. Il est obligatoire de disposer d'un triangle de signalisation.

Attention : Dans le cas d'une immobilisation sur la voie publique, ne pas oublier de mettre votre triangle de signalisation. Par ailleurs, cette disposition s'applique dans tous les cas si votre plaque à feux est masquée. Dans le cas d'un retour à vide, même si les feux de votre voiture sont visibles, ne jamais rouler sans la plaque à feux.

Identification

Le marquage des remorques est normalisé. Un numéro à 17 caractères indique :

- le code international du constructeur (3 caractères),
- le type de la remorque (6 caractères),
- le code de l'année de production (1 caractère),
- le code du site de production (1 lettre),
- le numéro de série (6 chiffres).

Le numéro à 17 caractères doit être gravé sur le châssis à l'avant droit de votre remorque, y compris pour les P.T.A.C. < 500 kg.

Une plaque de tare comporte les renseignements sur la remorque. Pour les remorques homologuées européennes, le poids à vide indiqué correspond au poids réel hors options et équipements complémentaires.

Attention : Ces marquages doivent être conservés en état de parfaite lisibilité.

Attelage

L'attelage est fourni avec un dispositif de secours (câble ou chaîne) qui doit être conservé en parfait état, et changé en cas de rupture.

La hauteur de la tête depuis le sol doit être de 430 mm (+ ou -35 mm), remorque horizontale.

Roues

Les pneumatiques doivent avoir de gravé sur leur flan extérieur :

- les indications de dimensions,
- les indices de vitesse et de charge,
- la lettre "E" ou "e" suivi d'un nombre (N° du pays d'homologation),
- la pression maximum.

Attention : En cas de remplacement d'une roue, celle-ci doit être strictement identique à l'autre roue du même essieu. En cas d'achat ultérieur de roue de secours, il ne faut pas se contenter de choisir une dimension identique (ex. 155R13C), mais il faut absolument vérifier que les indices de charge et de vitesse sont les mêmes que ceux des roues d'origine (ex. 91N dans lequel "N" signifie 140 km/h et "91" garantit une capacité de charge de 615 kg.

Code de la route

Une remorque est le moyen idéal pour partir en vacances ou pour déplacer son matériel... Elle est donc soumise, comme votre voiture, à des règles et des contraintes que vous ne pouvez ignorer.

Sanctions et responsabilités

Les forces de l'ordre contrôlent les poids réels et les comparent à ceux du certificat d'immatriculation. Les pesons⁽¹⁾ sont précis, les infractions nombreuses et les sanctions sévères. Si les peines de prison (8 jours) et les mises en fourrière sont encore rares, les amendes (Art. R-238), les pertes de points et les immobilisations jusqu'à cessation de l'infraction sont courantes. De plus, la perte de points ou le retrait du permis (Art. R-266) sont aussi prévus pour le non-respect des vitesses limites réglementaires. Lors d'un accident, seul ou avec des tiers, votre responsabilité sera engagée en cas d'infraction de surcharge, quel que soit le responsable de cet accident.

Arrimage

Les normes européennes EN 12195 et l'article R 312-19 du code de la route régissent les conditions d'arrimage du bateau sur sa remorque.

L'arrimage est obligatoire et doit être réalisé en conformité avec la réglementation en vigueur.

L'INRS⁽²⁾ dans sa brochure 03/2013 en fait une description précise et recommande par exemple: pour une masse de 1500 kg l'utilisation de 5 sangles de LC 5 tonnes (sangles professionnelles type camion) pour un effort musculaire de tension de 50kg. L'utilisateur a la responsabilité de prendre toutes les dispositions de mise en conformité de son véhicule sur la route en matière d'arrimage du bateau.

Nos remorques de marques Nautilus, Pam Rocca, Satellite, Atlas sont équipées en première monte du système d'arrimage QUICKFLEX de Goliath Marine (Lasso acquis séparément auprès de votre agent).

Ce système, créé spécialement pour les

remorques porte-bateaux sur la base technique d'un arrimage direct croisé par câble, s'installe en une minute, prend en compte les spécificités du transport d'un bateau (jusque 3T) et **permet ainsi à l'utilisateur de transporter son bateau en stricte conformité avec la réglementation et de s'affranchir des calculs imposés par la norme** (sous réserve du respect des instructions du manuel utilisateur).

Immatriculation - Certificat

Les remorques dont la MMTA⁽³⁾ est supérieure à 500 kg doivent être obligatoirement immatriculées.

Charge utile

La charge utile de la remorque doit être diminuée du poids des options et équipements complémentaires.

Elle doit être respectée avec une bonne répartition des charges. Trop de poids en avant ou en arrière de la remorque déséquilibre la charge par rapport à l'essieu et peut entraîner un déplacement du centre de gravité très préjudiciable à la tenue de route. Le bateau doit toujours circuler réservoirs vides. Les poids annoncés par le constructeur sont des poids théoriques et il convient de prévoir une marge de sécurité pour déterminer la charge utile du modèle de remorque. Cette marge de sécurité est à apprécier en fonction des équipements optionnels, de l'utilisation du bateau et des habitudes de l'utilisateur. Elle varie en général de 10% à 20%.

Assurance

Dans tous les cas, votre remorque doit être déclarée à votre assureur.

Permis (voir détails page 23)

Un freinage est obligatoire :

- si PTAC de la remorque > 750 kg,
- si PTAC de la remorque > moitié du PV (poids à vide) de la voiture.

Précautions générales

1 - Changements de direction et croisements

La largeur de votre ensemble pouvant dépasser celle de votre véhicule, il faut penser en permanence à "passer au large" et à ne pas s'engager dans des croisements hasardeux.

2 - Dépassements

La longueur de votre ensemble ayant souvent plus que doublé et les capacités d'accélération de votre véhicule étant diminuées, il faut attendre de "grands espaces" pour dépasser et surtout se rabattre plus tard et très progressivement.

3 - Vitesse

Les remorques sont homologuées à vitesse routière, mais n'oubliez pas que l'inertie de l'ensemble que vous pilotez a fortement augmenté.

La vitesse avec remorque est limitée dans la plupart des pays européens (voir Code de la Route national).

Dans tous les cas, modérez votre vitesse pour faire face à toutes les situations et notamment :

■ Écarts : en cas d'obstacles imprévus à éviter, les écarts éventuels sont beaucoup plus difficiles à négocier.

■ Freinage : même dans le cas d'une remorque freinée, les distances d'arrêt sont plus longues, surtout sur route mouillée.

■ Lacets : votre voiture et votre remorque formant un ensemble articulé (rotule), un phénomène purement physique d'oscillations peut se déclarer entre les deux véhicules. Ce phénomène peut s'amplifier en un mouvement de résonance qui se traduit par une trajectoire en lacets lorsque l'on atteint la vitesse critique, véritable fléau des caravaniers.

Cette vitesse critique est fonction de plusieurs paramètres :

■ Manque d'appui sur la rotule : on veillera à un appui normal de 50 kg minimum sur la boule.

■ Manque de pression dans les pneus : + 0.2 bars pour les pneus de la voiture et la bonne pression pour ceux de la remorque (voir tableau des pressions de gonflage).

■ Suspensions arrière de la voiture "fatiguées" : procéder au remplacement des amortisseurs.

■ Porte-à-faux arrière de la voiture important (grand coffre).

En cas d'apparition systématique et précoce de ce phénomène (65-75km/h), consulter un agent agréé. En cas d'apparition subite du mouvement de "lacets", ne jamais freiner brutalement, mais procéder à un ralentissement progressif.



4 - Surcharges dynamiques

Les calculs de résistance des matériaux relatifs aux éléments de châssis et de suspension sont effectués avec un coefficient de surcharge dynamique normal de 2.

Mais au cours des tests "tout-terrain" qui ont été pratiqués (avec + 30 % de la charge nominale), il a été relevé des surcharges dynamiques comprises entre 3 et 4 fois la charge statique !

Pour préserver le châssis de votre remorque et son chargement, réduisez considérablement votre vitesse (circuler au pas) sur les parcours forestiers, les chemins à ornières et les ralentisseurs.

Informations générales

■ **Les manœuvres de chargement et de déchargement doivent toujours être effectuées remorque attelée au véhicule tracteur.**

■ **La température de fonctionnement des moyeux peut atteindre 65°C sans occasionner la détérioration des roulements.**

■ **La surcharge peut entraîner un carrossage excessif des roues causant une usure prématurée des pneumatiques.**

Arrimage

Toute charge doit être solidement arrimée sur sa remorque, même pour un petit trajet (Art. R.312-19 du Code de la Route).

L'arrimage du bateau en conformité avec la réglementation est obligatoire.

L'arrimage QUICKFLEX, seul système homologué, fait partie intégrante des organes de sécurité de la remorque et doit impérativement être utilisé lors du transport du bateau. La mise en œuvre de la garantie constructeur de nos remorques est assujettie à son utilisation. L'utilisation par l'utilisateur ou le professionnel, de tout autre système d'arrimage non conforme à la réglementation ou non homologué, engage exclusivement la responsabilité de ces derniers et peut entraîner la déchéance de la garantie constructeur selon les cas.

Accrochage

1 - Verrouillage de l'attelage

Placer votre remorque en présentant la tête d'attelage au-dessus de la rotule de votre voiture. Ouvrir la tête d'attelage à l'aide de sa poignée en tirant vers le haut.

Enclencher la tête d'attelage ainsi ouverte sur la rotule. Le verrouillage est automatique. Après un claquement sec, la poignée revient en position horizontale et l'indicateur doit être en face du symbole de fermeture.

■ Si votre remorque est munie d'une roue jockey, ne pas oublier de remonter celle-ci au maximum en la bloquant ou de la mettre dans le coffre de votre véhicule pour éviter tout risque de perte ou de vol.

■ Si votre remorque est équipée de freins, ne pas oublier de déverrouiller le frein de parc.

■ Le câble de frein de secours (rupture) doit être directement accroché à la ferrure de remorquage de la voiture et capable d'actionner le levier de frein en cas de décrochage de la remorque.

■ Brancher la prise électrique.

Important

Avant chaque départ, assurez-vous du bon verrouillage de la tête sur la boule d'attelage.

Décrochage

1 - Prise électrique

Retirer la prise et la placer sur le porte-prise situé à l'avant de la remorque.

2 - Câble de secours

Décrocher le câble de secours de la ferrure de la voiture.

3 - Déverrouillage de l'attelage

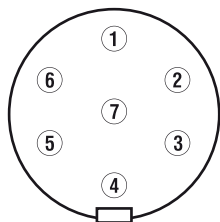
Actionner le frein de parc si votre remorque est munie d'un frein, ou placer une cale sous une des roues. Tirer à fond vers le haut la poignée d'attelage tout en pressant le poussoir de sécurité. Soulever la tête pour la désolidariser de la rotule (en vous aidant de la roue jockey si votre remorque en est munie).

Prise électrique Branchement standard

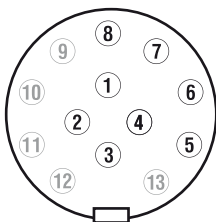
Connecter la prise à celle de votre voiture en respectant l'alignement des encoches et vérifier le bon fonctionnement des feux.



7 broches DIN



13 broches DIN



7 broches DIN

L	1	Clignotant gauche	Jaune
54G	2	Feux de brouillard	Bleu
31	3	Masse	Blanc
R	4	Clignotant droit	Vert
58R	5	Feux de position, côté gauche	Marron
54	6	Feux stop	Rouge
58	7	Feux de position, côté droit	Noir

13 broches DIN

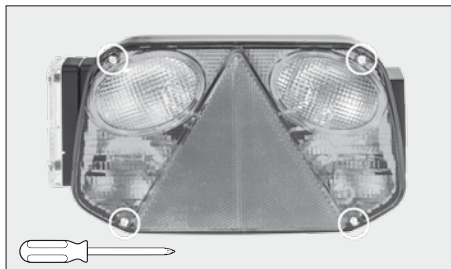
1	Clignotant gauche	Jaune
2	Feux de brouillard	Bleu
3	Masse (1 à 8)	Blanc
4	Clignotant droit	Vert
5	Feux de position, côté gauche	Marron
6	Feux stop	Rouge
7	Feux de position, côté droit	Noir
8	Feu de recul / marche arrière	Gris
9	Alimentation 12 V (Permanent)	Non utilisées
10	Alimentation 12 V (Après contact)	
11	Masse (10)	
12	---	
13	Masse (9)	



Changement des ampoules

Vous trouverez ci-dessous les instructions vous permettant le remplacement des ampoules sur nos remorques.

Les feux étanches (à LED) nécessitent des préconisations particulières. L'ensemble des instructions concernant la gamme étanche est jointe à cette notice.

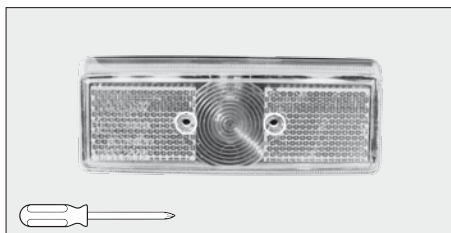


Feux multi-fonctions arrière (5 ou 6)

1. Enlever le cabochon: enlever les vis à l'aide d'un tournevis.
2. Remplacer l'ampoule défectueuse.
3. Repositionner le cabochon et visser.

Correspondance des ampoules par type feu

Clignotant - Recul - Brouillard	P21W
Feu de Position et Stop	P21 - 5W
Eclaireur de plaque d'immatriculation	R5W - C5W - P5W Pas d'ampoules feu à LED
Feux de position	W5W - C5W



Feux de position avant (1 ou 2)

1. Enlever le cabochon: enlever les vis à l'aide d'un tournevis.
2. Remplacer l'ampoule défectueuse.
3. Repositionner le cabochon et visser

Feux de gabarit (10)

1. Enlever le cabochon: enlever les vis à l'aide d'un tournevis.
2. Remplacer l'ampoule défectueuse.
3. Repositionner le cabochon et visser.

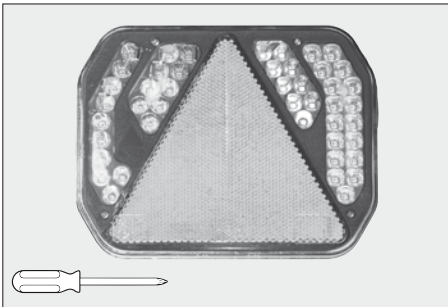
ATTENTION :
Cabochon rouge vers l'arrière
et cabochon blanc vers l'avant



Eclaireurs de plaque séparés (8 ou 9)

Toutes les versions installées sur nos remorques sont à LED.

- Suivre le faisceau et débrancher le connecteur le plus proche du feu.
- Démontez et remplacez le bloc feu complet.



Feux à LED (3, 7, 8 ou 9)

- Suivre le faisceau et débrancher le connecteur le plus proche du feu.
- Démontez et remplacez le bloc feu complet.

Dans tous les cas, après un changement d'ampoule ou de feu, faire un test avant de reprendre la route.

Signalisation de chargement dépassant la remorque

Dans certains pays de l'UE les chargements dépassant de plus d'un mètre l'extrémité arrière du véhicule doivent être signalés par un panneau carré de 0,50 mètre de côté, fixé à la plus forte saillie du chargement dans un plan vertical. Ce panneau est peint en bandes alternées de couleur rouge et blanche, complété par un feu rouge orienté vers l'arrière, et par un catadioptre de couleur orange de chaque côté latéral.

- Fixer le panneau de signalisation sur l'embase du moteur à l'aide du support fourni avec la plaque (voir photo).



Plaque à feux

Pour les remorques disposant d'une plaque à feux réglable

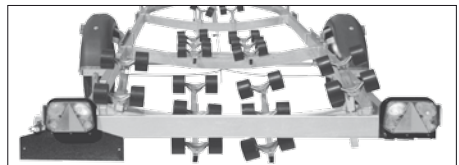


1 - Préparation route

- Placer, verrouiller et brancher la plaque à feux.
- Régler les coulisses de plaques en fonction du dépassement du moteur. Le chargement ne doit pas dépasser l'arrière de la remorque de plus de 3 mètres et de plus d'un mètre de la plaque à feux.
- S'assurer du bon fonctionnement des feux.

2 - Mise à l'eau

- Oter le système de signalisation



Réglage remorque

Pour votre sécurité, votre remorque doit être parfaitement réglée par un homme de l'art. Cette opération d'une durée variable est facilitée par la conception monobloc du boggie d'essieu coulissant. Cette opération est à la charge de l'utilisateur.

Les principaux éléments de réglage suivants sont donnés à titre indicatif et ne peuvent, en aucun cas, engager la responsabilité du constructeur.

- Équilibrage de la charge pour obtenir minimum 50 kg d'appui sur la boule.

- Réglage de tous les supports au contact du bateau, celui-ci étant positionné le plus bas possible (à 1.5 ou 2 cm des garde-boue, si possible).

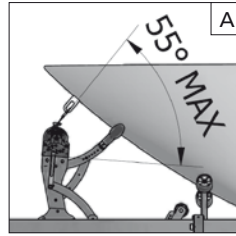
- La butée support treuil est ajustée à la dimension de votre bateau, elle est conçue de sorte que son bras support butée d'étrave se positionne par excentrique sous l'anneau d'étrave. Le support butée bénéficie d'un réglage angulaire et s'adapte à toutes les étraves.

- Réglage de la tringlerie des freins.

- Vérification de l'éclairage et de la pression des pneus. Vérification du serrage de la boulonnerie et en particulier des vis de roues.

- Réglage de la potence (Fig. A)

La potence est conçue de façon à optimiser les opérations de treuillage. Elle se positionne de façon optimisée à la verticale de la proue du bateau. Sa construction compacte permettant une position du treuil de la manivelle et une ligne de traction optimum, intègre un bras support de V d'étrave réglable par excentrique, de sorte que ce dernier se positionne au plus proche de l'anneau d'ancrage du bateau. Le bras support de V d'étrave doit être positionné idéalement en position la plus haute possible en ligne avec le guide sangle si possible. Le V d'étrave dispose d'un réglage angulaire et reste flexible pour s'adapter à tous les bateaux.



La construction très robuste de la potence est conçue pour le treuil de sécurité Goliath TS et le système d'arrimage Quickflex. Comme pour toute remorque porte

bateaux, la potence et le treuil ne doivent pas être un élément d'arrimage ou de fixation du bateau.

Sortie d'eau

Modèles munis de treuils et de rouleaux.

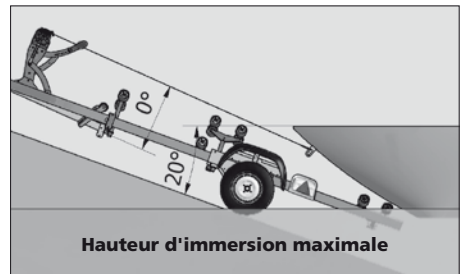
1 - Mise en place

Après s'être assuré que la pente permet la sortie d'eau :

- Rétracter le système de feux coulissant arrière sur



Longeron jusqu'au garde-boue selon photo ci-dessus, de sorte que les feux restent positionnés au-dessus du niveau de l'eau lors de la mise à l'eau.



- Reculer la remorque sur le plan incliné en veillant, suivant la nature du plan incliné de ne jamais immerger les moyeux de roue. Dans la plupart des cas le niveau de l'eau ne doit pas dépasser la hauteur inférieure du pneu. En effet le système de mise à l'eau est spécialement conçu pour réduire au minimum le cabrage du bateau et requiert donc un tirant d'eau limité.

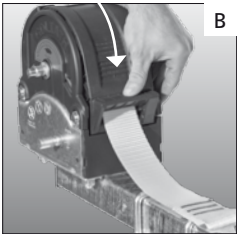
2 – Treuil

L'utilisation d'un treuil auto freiné assure une sécurité permanente de votre bateau à la descente comme à la montée, si la manivelle est relâchée, le bateau est automatiquement et à tout moment stoppé dès lors qu'une tension est appliquée sur la sangle.

Selon les modèles, 2 axes sont disponibles pour la remontée et la descente, l'utilisateur est libre de monter la manivelle sur l'un ou l'autre en fonction de l'effort à appliquer sur la manivelle.

■ Positionnez votre bateau dans l'axe de la remorque.

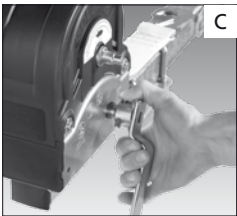
■ Retirer la manivelle du treuil de son axe.



■ Fig. B - Placer le basculeur guide-sangle du treuil en position basse pour pouvoir tirer la sangle librement en tirant sur celle-ci sans à-coup.

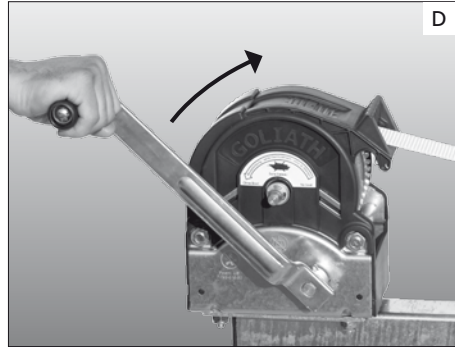
Ne jamais mettre vos doigts dans le mécanisme du treuil quand celui-ci est en action.

■ Dérouler suffisamment la sangle et fixer le crochet à l'anneau d'amarrage de votre bateau.



■ Fig. C - Remonter la manivelle sur l'axe du treuil en veillant au bon verrouillage de celle-ci.

■ Fig. D - Tourner la manivelle dans le sens de la montée « up » jusqu'à présenter l'étrave du bateau entre les premiers rouleaux, le basculeur s'ouvre sous l'action de la tension de la sangle réactivant ainsi la sécurité.



■ Treuiller en continu jusqu'à la « redescente » complète du châssis en position normale (pour les modèles à châssis basculant), tout en veillant au parfait centrage de votre bateau sur la remorque.

■ Tendre légèrement la sangle après que l'étrave se soit centrée entre les patins d'appui de la butée porte-treuil.

■ Retirer la manivelle, nécessaire à la mise en tension du système d'arrimage.

3 – Système d'arrimage Quickflex

L'arrimage du bateau sur la remorque est assuré par le système Quickflex qui est un dispositif de sécurité indépendant et obligatoire.

■ Positionner le système d'arrimage QuickFlex suivant indications page 14.

4 – Feux

■ Repositionner les feux en position route selon photo ci-dessous.



Mise à l'eau

Pendant les manœuvres de mise à l'eau et de sortie d'eau, les pièces en mouvement (bateau, remorque, basculement du châssis, treuil...) nécessitent une attention toute particulière.

Il est conseillé, au début, de se faire aider par une personne expérimentée.

Pendant la mise à l'eau et la sortie d'eau, la remorque doit être attelée au véhicule tracteur qui doit avoir les freins serrés.

Après s'être assuré que la pente permet la mise à l'eau :

■ Oter le système d'arrimage (selon instructions page 14), rétracter le système de feux coulissant arrière sur longeron jusqu'au garde boue selon photo ci-dessous, de sorte que les feux restent positionnés au dessus du niveau de l'eau lors de la mise à l'eau.

12



■ Reculer la remorque sur le plan incliné en veillant, suivant la nature du plan incliné de ne jamais immerger les moyeux de roue. Dans la plupart des cas le niveau de l'eau ne doit pas dépasser la hauteur inférieure du pneu. En effet le système de mise à l'eau est spécialement conçu pour réduire au minimum le cabrage du bateau et requiert donc un tirant d'eau limité. Ne jamais immerger le châssis ni les feux Vous pouvez ensuite descendre librement le bateau à l'eau à l'aide du treuil de sécurité Goliath marine en respectant les instructions ci-après.

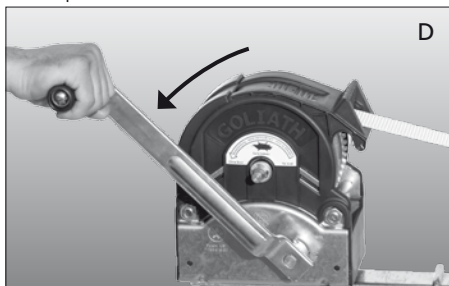
1 - Treuil

Important

S'assurer que le basculeur n'est pas en position basse avant d'amorcer la descente du bateau. Si tel est le cas, le relever manuellement.

■ Monter la manivelle sur l'axe du treuil en veillant au bon verrouillage de celle-ci

■ Fig. D - Tourner la manivelle dans le sens de la descente « down » pour rendre possible le déroulement de la sangle et laisser descendre le bateau en le poussant légèrement pour amorcer la descente.



■ Votre bateau une fois à l'eau, retirer le crochet de l'anneau d'amarrage.

■ Retirer la manivelle de l'axe utilisé pour la descente et la positionner sur l'axe de la bobine permettant un enroulement très rapide de la sangle seule (valable pour les treuils équipés de l'option)

■ Tourner la manivelle dans le sens anti horaire jusqu'à ce que le crochet soit à 10 cm du treuil (attention : la manivelle ne doit pas rester sur cet axe après enroulement car il n'y a pas de verrouillage)

Ne jamais mettre vos doigts dans le mécanisme du treuil quand celui-ci est en action.

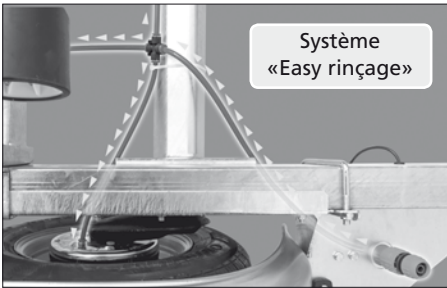
2 - Stationnement de la remorque

Utiliser des cales plutôt que le frein à main pour éviter tout risque de collage des garnitures après utilisation en milieu humide.

Moyeux et freins

L'immersion de la remorque est toujours déconseillée et inutile avec une remorque de type multi-rouleaux.

Selon la version choisie, vous pouvez bénéficier de moyeux à étanchéité renforcée (dits Waterproof par certains constructeurs), et du système de rinçage de freins. Les moyeux à étanchéité renforcée sont équipés de joints d'étanchéité spéciaux qui retardent la dégradation consécutive à l'immersion, plus particulièrement en eau salée.



Système
«Easy rinçage»

Le système de rinçage des freins « Easy rinçage » permet, sous réserve d'être utilisé très rapidement après immersion en eau salée, de prolonger la durée de vie du système de freinage.

De ce fait les problèmes de fonctionnement des freins et des roulements consécutifs à des immersions répétées ne sont jamais pris en charge.

Le rinçage des freins et le contrôle du bon fonctionnement de la remorque après une immersion relèvent de la responsabilité exclusive de l'utilisateur.

En conséquence, les autres dommages de quelque nature que ce soit, consécutifs à un défaut de fonctionnement des roulements ou du système de freinage après immersion, relèvent donc de la responsabilité exclusive de l'utilisateur.

Arrimage

Les normes européennes EN 12195 et l'article R 312-19 du code de la route régissent les conditions d'arrimage du bateau sur sa remorque.

L'arrimage est obligatoire et doit être réalisé en conformité avec la réglementation en vigueur.

L'INRS⁽¹⁾ dans sa brochure 03/2013 en fait une description précise et recommande par exemple: pour une masse de 1500 kg l'utilisation de 5 sangles de LC 5 tonnes (sangles professionnelles type camion) pour un effort musculaire de tension de 50 kg. L'utilisateur a la responsabilité de prendre toutes les dispositions de mise en conformité de son véhicule sur la route en matière d'arrimage du bateau.

Nos remorques de marques Nautilus, Pam Rocca, Satellite, Atlas sont équipées en première monte du système d'arrimage QUICKFLEX de Goliath Marine (Lasso acquis séparément auprès de votre agent).

Le système Quickflex, créé spécialement pour les remorques porte-bateaux sur la base technique d'un arrimage direct croisé par câble, s'installe en une minute, prend en compte les spécificités du transport d'un bateau (jusque 3T)

L'arrimage QUICKFLEX, permet à l'utilisateur de transporter son bateau en stricte conformité avec la réglementation et de s'affranchir des calculs imposés par la norme (sous réserve du respect des instructions du manuel utilisateur).

⁽¹⁾ Institut National de Recherche et de Sécurité

Système d'arrimage QUICKFLEX®



L'arrimage QUICKFLEX, seul système homologué, fait partie intégrante des organes de sécurité de la remorque et doit impérativement être utilisé lors du transport du bateau. La mise en œuvre de la garantie constructeur de nos remorques est assujettie à son utilisation.

Tout autre système d'arrimage, non conforme à la réglementation ou non homologué, utiliser par l'usager ou le professionnel engage exclusivement la responsabilité de ces derniers et peut entraîner, selon les cas, la déchéance de la garantie constructeur.

14

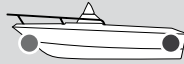


Installation rapide



3T max

● **Lasso**
avant et arrière



1,6T max

● **Flexband**
avant



1,6T max

● **Lasso**
arrière



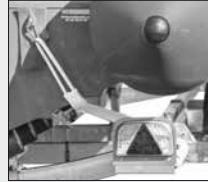
1T max

● **Lasso SR**
avant ou arrière

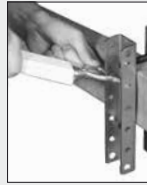
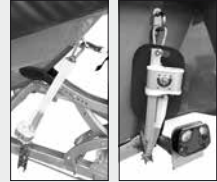


60°

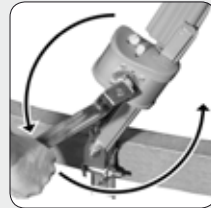
Arrimage par les taquets



Arrimage par les cadènes



Mise en tension



⚠ Retirez la manivelle
après mise en tension

Retrait de l'arrimage

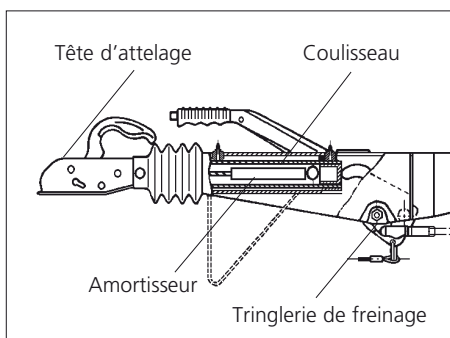


Contrôle annuel

Il doit être fait par un professionnel des réseaux Nautilus, Pam, Rocca, Satellite, Atlas.

Votre remorque, comme votre voiture, nécessite resserrages, graissages périodiques et une surveillance particulière de la pression des pneus, de l'état des roulements ou de l'efficacité du freinage.

Quelques conseils de bon sens vous aideront à rouler en toute sécurité, mais ils ne pourront remplacer un entretien annuel effectué par un agent agréé.



16

1 - Attelage

Sa tête doit toujours être maintenue propre et parfaitement graissée. Le rattrapage de jeu sur la rotule est automatique. Lorsqu'il est muni d'un dispositif de commande de frein, il faut veiller :

- Au graissage régulier du coulisseau (2 graisseurs situés sur le corps galvanisé ou bichromaté), à une tension correcte de la tringlerie de freinage.

- Au bon état de l'amortisseur (des "à-coups" sensibles en début de freinage peuvent en révéler l'usure ou un mauvais réglage des freins).

2 - Treuil

Le treuil doit être maintenu propre et graissé en permanence pour garantir un fonctionnement optimal.

Ne pas graisser le système auto frein

3 - Système d'arrimage Quickflex

L'ensemble constituant le système d'arrimage doit être rincé à l'eau claire après utilisation pour garantir un bon fonctionnement optimal. Le pignon et la crémaillère ne doivent jamais être graissés afin d'éviter que les corps étrangers projetés lors du transports ne soient collés sur le système.

4 - Châssis et boulonnerie

Les éléments vitaux du châssis (longerons, corps d'essieux, traverses et ferrures) sont galvanisés à chaud. Cette protection a une durée de vie relativement longue en atmosphère "neutre".

L'aspect brillant de la galvanisation en sortie de process ne dure pas en dépit d'une passivation qui prolonge l'éclat de la galvanisation. Après quelques mois d'exposition un aspect terne de la galvanisation est normal. Il indique que le processus chimique est terminé assurant ainsi une protection optimale. Il faut rincer votre remorque au jet, à l'eau douce en hiver en cas de routes salées.

A l'exception des vis de roues, toute la boulonnerie est montée avec des écrous de sécurité à bague nylon.

Ne pas oublier de changer les vis de roues et les écrous après 2 à 3 cycles "desserrage-serrage".

Important

Vérifier le bon serrage des écrous :

- avant la première utilisation,
- après les 500 premiers kilomètres,
- périodiquement (entretien).

Moyeux et freins

Les freins de votre remorque doivent toujours être en parfait état :

■ Les câbles dans les gaines, les comes, les mâchoires et les ressorts sont plus sensibles à l'oxydation que les roulements.

Toute utilisation en milieu salin (eau de mer, route salée l'hiver) sans rinçage entraînera un blocage rapide du système.

■ L'amortisseur de commande de frein (logé dans ou sous le corps d'attelage) doit fonctionner sans à-coups.

■ La tringlerie doit être suffisamment tendue. Une trop grande course entraînera une destruction prématurée de l'amortisseur.

■ Un réglage plus poussé de l'équilibrage entre chaque roue nécessite un calage en hauteur de la remorque.

Si vous voulez vérifier par vous-même ces ensembles :

■ Lever chaque roue au moyen d'un cric.

■ Vérifier le jeu dans chaque roue, celui-ci ne doit pas dépasser 0,75 mm au diamètre extérieur de la jante.

■ Vérifier que chaque roue tourne librement, sans irrégularité, sans jeu latéral sur la fusée d'essieu, sans bruit ni frottement suspect. Si c'est le cas, faire procéder immédiatement au changement des roulements par votre point de vente.

Toute dépose du tambour entraîne obligatoirement le remplacement de l'écrou frein du moyeu.

Roues

Vérifiez régulièrement la pression de vos pneus. Celle-ci est le plus souvent marquée sur le flanc du pneu.

Important

La pression des pneus peut varier selon le fabriquant.

Dimensions	Bar*	Dimensions	Bar*
4.00x10 4pr	3.50	155R13C	4.50
4.50x10 4pr	3.50	155R13T	2.40
195/55x10 4tr	4.00	165R13C	4.50
195/55x10 5tr	6.50	165R13T	2.50
135/80R12	2.40	165R14C	4.50
135R13T	2.30	185R14C	4.50
145R13T	2.40	195R14C	4.50

*Valeurs indicatives susceptibles de varier selon les fabricants de pneumatiques.

Le non respect des pressions peut entraîner une usure prématurée et irrégulière des pneumatiques.

Couple de serrage des vis de roues		
Vis (pas fin qualité 8.8)	Ø 10	48-52 Nm
	Ø 12	82-90 Nm
	Ø 14	129-135 Nm

Pour des raisons de précision, les jantes ne peuvent être galvanisées à chaud (problèmes de surépaisseurs). Toute immersion peut entraîner une oxydation rapide (en particulier à la jointure de la jante et de son voile).



Pendant la durée de la Garantie, toute intervention réalisée hors réseaux* sans accord initial ne sera pas prise en considération

1

Visite de mise en service

Vérification des points suivants :

- Serrage des roues le ... / ... / ...
 - Pression des pneus _____
 - Fonctionnement éclairage _____
 - Fonctionnement frein de parc _____
 - Fixation garde-boue
 - Fixation butée
- Réglage oui non

Cachet de l'agent*

18

Les visites ci-dessous, à effectuer dans les réseaux*, sont fortement recommandées pour utiliser votre remorque en toute sécurité.

2

Visite de contrôle 1^{ère} année (ou 20 000 km)

Vérification des points suivants :

Sur toutes remorques*

- Fixation d'essieu et état de la suspension
- Fixation des roues et alignement des bras
- Etat et pression des pneus + bouchons de valve
- Roulements : contrôle jeu et rotation (mise sur cric)
- Fixations d'attelage et fonctionnement
- Réglage jeu et contrôle sécurités (poignée, câbles)
- Nettoyage et graissage de l'attelage
- Signalisation : état de la prise, du faisceau, des contacts
- Etat du treuil et graissage

Sur remorques freinées*

- Tambours de freins : dépoussiérage et contrôle d'usure des garnitures
- Graissage du fût de commande frein
- Etat des câbles et liberté de commande
- Réglage des freins et de la tringlerie

le ... / ... / ...

Cachet de l'agent*

3

Visite de contrôle 2^{ème} année (ou 40 000 km)

Vérification des points suivants :

Sur toutes remorques*

- Fixation d'essieux et état de la suspension
- Fixation des roues et alignement des bras
- Etat et pression des pneus + bouchons de valve
- Roulements : contrôle jeu et rotation (mise sur cric)
- Fixations d'attelage et fonctionnement
- Réglage jeu et contrôle sécurités (poignée, câbles)
- Nettoyage et graissage de l'attelage
- Signalisation : état de la prise, du faisceau, des contacts
- Verrouillage d'avant-timon
- Etat du treuil et graissage (contrôle du cliquet)

Sur remorques freinées*

- Tambours de freins : dépoussiérage et contrôle d'usure des garnitures
- Graissage du fût de commande frein
- Etat des câbles et liberté de commande
- Réglage des freins et de la tringlerie

le ... / ... / ...

Cachet de l'agent*

4

Visite de contrôle 3^{ème} année (ou 60 000 km)

Vérification des points suivants :

Sur toutes remorques*

- Fixation d'essieux et état de la suspension
- Fixation des roues et alignement des bras
- Etat et pression des pneus + bouchons de valve
- Roulements : contrôle jeu et rotation (mise sur cric)
- Fixations d'attelage et fonctionnement
- Réglage jeu et contrôle sécurités (poignée, câbles)
- Nettoyage et graissage de l'attelage
- Signalisation : état de la prise, du faisceau, des contacts
- Etat du treuil et graissage

Sur remorques freinées*

- Tambours de freins : dépoussiérage et contrôle d'usure des garnitures
- Graissage du fût de commande frein
- Etat des câbles et liberté de commande
- Réglage des freins et de la tringlerie

le ... / ... / ...

Cachet de l'agent*

Les remorques Nautilus, Pam, Rocca, Satellite, Atlas sont garanties par le fabricant contre tout défaut de construction et de matière pendant une durée de un an sans limitation de kilomètres à compter du jour de la livraison.

Cette garantie couvre :

La remise en état ou l'échange gratuit (pièces et main-d'œuvre) à l'exclusion de tout autre préjudice. Toute intervention réalisée hors réseau ou sans accord initial ne sera pas prise en considération.

Cette garantie ne couvre pas :

- Le remplacement des pièces soumises à une usure normale tenant à l'utilisation et au kilométrage de la remorque (pneumatiques, roulements, amortisseurs, ampoules...).
- Les incidents ayant pour origine un usage anormal, une surcharge même passagère, une mauvaise répartition de la charge ou l'absence d'utilisation de l'arrimage QuickFlex.
- L'inobservation des règles d'entretien courantes notamment en cas d'immersion de pièces vitales (plaques de signalisation, moyeux ou système de freinage),
- Les transformations non expressément autorisées par les Services Techniques.
- L'assombrissement de la galvanisation (perte de brillance due à la protection imperméable assurée par l'oxyde de zinc).
- Les dégâts consécutifs à des accidents.
- Les dégâts consécutifs à des phénomènes naturels, chutes d'arbre par exemple.
- Non respect des instructions de service, d'entretien et d'inspection du présent manuel.
- Les modifications techniques de la remorque.
- La surcharge de la remorque et utilisation non conforme ou l'absence de réglage de celle-ci.
- Les dépenses pour entretien courant.
- La main d'œuvre atelier revendeur.
- Les dépenses se produisant en raison de l'usure normale ou la non utilisation de la remorque durant une longue période.
- La défaillance se produisant comme conséquence d'une réparation réalisée par un atelier inconnu.
- Les dédommagements de quelque nature qu'ils soient. Tous les préjudices éventuels subis par l'utilisateur de la remorque, tels que le remorquage, les frais de dépannage, la location etc. ... ne sont pas couverts par la présente garantie.
- Les frais de transport de la remorque.
- L'utilisation non conforme de la remorque aux dispositions énoncées dans le présent manuel.

Les interventions réalisées au titre de la garantie n'ont pas pour effet de prolonger celle-ci sauf dispositions légales contraires. En cas de revente de la remorque, les acheteurs successifs bénéficient de cette garantie jusqu'à expiration sous réserve que les conditions d'application aient été remplies par chacun des propriétaires du véhicule.

Important : En cas de vente de la remorque, donnez ce manuel au nouveau propriétaire

Permis E

PTAC inférieur ou égal à 3 500 kilos (cumul véhicule tracteur et remorque)

Dans ce cas, ni formation B96 ni permis BE ne sont requis pour tracter une remorque de plus de 750 kilos. Pour connaître votre poids tractable maxi, vous pouvez appliquer la formule suivante (PTRA – PTAC, soit F3 – F2)

PTAC entre 3 500 et 4250 kilos (cumul véhicule tracteur et remorque)

La formation B96 ou le permis BE sont indispensables pour tracter une remorque de plus 750 kilos et dans la limite du PTRA du véhicule tracteur.

PTAC supérieur à 4250 kilos (cumul véhicule tracteur et remorque)












Le permis BE est indispensable pour tracter une remorque de plus de 750 kilos et dans la limite des 7000 kilos de PTRA du permis BE.

Dans tous les cas, pour les remorques inférieures à 750 kg, le permis B reste suffisant.












La formation B96, le petit permis remorque

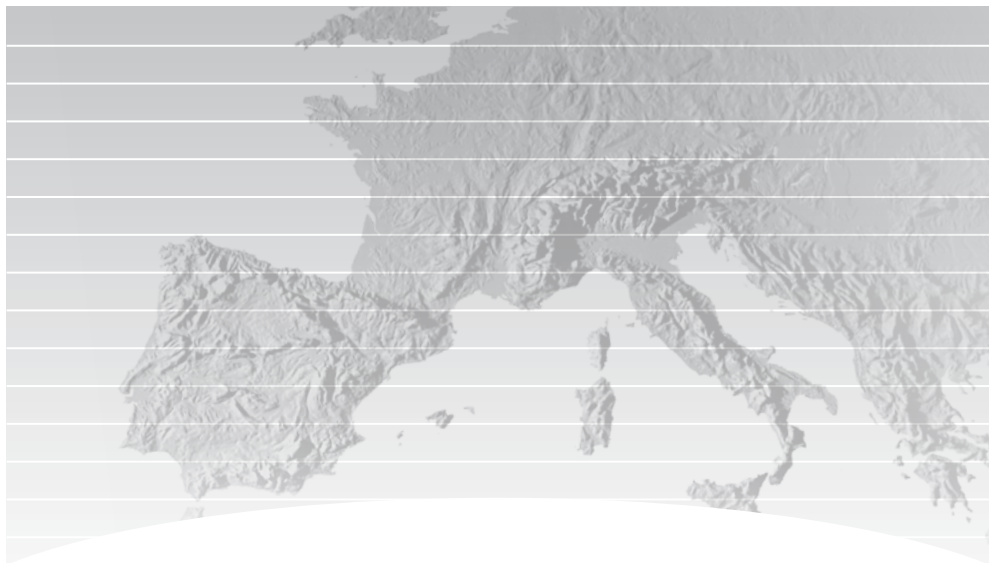
Le détail de la formation de 7 heures B96 comporte 4 heures hors circulation (qui alterne théorie et pratique) et 3 heures en circulation. Réalisée sur une seule journée, cette formation est proposée à un tarif de 300 euros TTC environ. Outre sa forme très simplifiée, ce B96 ne comporte ni examen, ni contrôle : le suivi intégral de la formation suffit à son obtention. Enfin, le B96 échappe à la visite médicale pour son obtention comme son renouvellement.

ANCIEN

B		PTAC  $\leq 3,5$ t
		+PTAC  ≤ 750 kg
		[PTAC  > 750 kg]
		si [PTAC  $\leq P$ à vide 
		et [PTAC  + PTAC ] $\leq 3,5$ t
E(B)		PTAC  $\leq 3,5$ t
		+PTAC  > 750 kg

NOUVEAU

B		PTAC  $\leq 3,5$ t
		+PTAC  ≤ 750 kg
		[PTAC  > 750 kg] si
		[PTAC  + PTAC ] $\leq 3,5$ t
B96		[PTAC  > 750 kg] si
		$3,5t < [PTAC \text{ + PTAC \text{ }] \leq 4,25$ t
BE		PTAC  $\leq 3,5$ t
		+PTAC  $\leq 3,5$ t



océane

Francia

AIN

OUEST

8, rue Denis Papin

53400 Craon

Tél. 33 (0)2 43 06 13 42

Fax 33 (0)2 43 06 01 36

infoouest@talbot-industrie.com

SUD-EST

ZA de la haute Bédoule

13240 Septèmes-les-Vallons

Tél. 33 (0)4 91 51 95 90

Fax 33 (0)4 91 51 95 91

Mob. 33 (0)6 60 30 25 24

infosudest@talbot-industrie.com

rsa.sudest@rsa-fr.com

Italia

TALARC ITALIA

Via delle Arti, 24

25030 Roccafranca (BS)

Tel. 030 7091430

Fax 030 7091429

info@rsaitalia.it



www.goliath-store.com